



Livret d'accueil Stagiaire

Formation E-learning

v.1.4 – 02 mai 2022

Ce livret d'accueil est également accessible sur le site www.canalsante.fr

CANAL SANTE, 70 rue Sébastien Mercier, 75015 Paris, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 11756276375 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

Introduction

CANAL SANTE est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention. Il vous permet de connaître toutes les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons attentifs à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous,

L'équipe CANAL SANTE

Présentation de CANAL SANTE

Nos valeurs et nos engagements

CANAL SANTE a pris l'engagement de rendre ses formations accessibles au plus grand nombre.

Nos activités

Par des formations, nous accompagnons nos clients dans la sécurisation de leur parcours professionnel.

Nos formations principales portent sur la formation continue des professionnels de santé (DPC).

L'organisation de votre formation

Le contenu de votre formation

Un contrat de formation a été signé, auquel a été annexé le programme détaillé de la formation.

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) une fiche d'entretien afin d'adapter, si nécessaire, les conditions de formation et d'assurer une personnalisation, notamment pour les personnes en situation de handicap. Sur ce point, vous trouverez sur notre site internet www.canalsante.fr, les contacts des AGEFIPH sur tout le territoire, spécialisés dans les prestations destinées aux personnes handicapées.

L'ensemble des déroulés pédagogiques se trouvent sur l'espace organisme du site du DPC :

<https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>

Code organisme : 9969

Votre convocation à la session de formation

La convocation à la session de formation vous a été adressée par email (ou à par votre employeur). Elle mentionne :

- Le titre de la formation.
- Le planning indiquant les dates de début et de fin d'ouverture de la formation.
- Le nom de votre référent pédagogique.
- Les coordonnées du support technique

Il y a des prérequis concernant les formations que nous proposons : être professionnel de santé en activité.

Nos méthodes pédagogiques

Le parcours pédagogique est effectué en e-learning.

Chaque programme de formation est composé de :

1. Évaluation initiale des connaissances
2. Quizz de fin de chapitre
3. Évaluation finale des connaissances

Si vous constatez une erreur sur la formation, ou si vous avez la moindre question d'ordre pédagogique, envoyez-nous un email : contact@canalsante.fr

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance (pédagogique et technique) mis à disposition du stagiaire

Vous recevrez un e-mail le jour du début de la formation contenant vos identifiants de connexion.

Pour toutes questions, une hotline est mise à disposition du lundi au vendredi de 9h à 20h pour les apprenants (06 28 22 65 31) ou par email contact@canalsante.fr

Si vous sentez que vous décrochez de la formation, n'hésitez pas à nous appeler.

Lors de votre inscription, vous recevrez, par email, le déroulé pédagogique de la formation. Il contient l'ensemble des informations relatives à un suivi optimal de la formation.

Pour vous connecter à votre formation, rendez-vous sur : www.lms.canalsante.fr.

Votre identifiant et votre mot de passe se trouvent dans l'email que vous avez reçu. Si vous avez le moindre problème de connexion, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre présence et assiduité

Vous évaluez les acquis tout au long de la formation, en répondant à des exercices et à des questionnaires d'évaluation.

Dans le cadre du DPC, la formation validera en partie votre obligation triennale de formation. En cas de formation intégrée, la formation validera intégralement votre obligation de DPC.

Évaluation de satisfaction

En fin de formation, vous répondrez à un questionnaire permettant d'évaluer votre satisfaction de la formation.

Ces évaluations vous permettent de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session, les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. CANAL SANTE dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuelles insatisfactions exprimées, et qui traduit ces dernières en actions de progrès dans une logique d'amélioration continue de nos prestations.

Vos contacts

Candice Chaudot, responsable administrative de CANAL SANTE :

70 rue Sébastien Mercier - 75015 PARIS

Tél : 06 28 22 65 31

Site : <https://www.canalsante.fr>